

BÉBÉS CHERCHENT ENDROITS OU CRECHER

La pénurie est bien réelle à Bruxelles. Les familles ont souvent des difficultés à trouver une crèche pour leurs marmots.

En cause : une stagnation de l'offre et un déséquilibre entre communes et communautés linguistiques.

Des solutions existent pourtant.

Le point sur la question.

FANNY BOUVRY

Midi. Des dizaines de petites bouches s'ouvrent goulûment sur les cuillères de panade que tendent les puéricultrices. A tous les étages de la crèche du Globe, ça sent les légumes et la viande moulue. Affamés, les mouflets en attente font fonctionner leurs cordes vocales à plein régime.

Cet établissement uclois a une capacité de 92 lits. C'est un lieu apprécié des parents car le projet pédagogique colle parfaitement à l'âge des enfants. Mais il faut généralement une année pour y entrer ! *"Les gens ne comprennent pas. Ils apprennent qu'ils vont avoir un enfant, c'est le bonheur. Puis vient la question de la crèche, c'est la première embûche"*, explique la directrice des lieux, Anne-Marie Tartarin.

Un mauvais calcul

Cette situation, c'est celle de la plupart des futurs parents bruxellois. Car les possibilités d'accueil pour la petite enfance souffre de plusieurs problèmes dans la capitale. A commencer par la stagna-

tion des offres subventionnée par l'ONE, l'Office de la Naissance et de l'Enfance. *"L'ONE subit les problèmes d'argent de la Communauté française, explique Alain Dubois, expert à l'Observatoire de l'enfant. Par ailleurs, le mode de calcul ne fonctionne pas bien. L'ONE évalue le nombre de places nécessaires sur base des naissances. Or, des personnes migrent à Bruxelles avec des bébés."*

Toutefois, le problème se situe aussi au niveau du déséquilibre entre communes. *"Certaines sont beaucoup mieux fournies que d'autres, explique Alain Dubois. Comme Woluwe-Saint-Lambert, qui est très bien équipée, et Saint-Josse, qui l'est très mal."*

Ce déséquilibre se double d'un autre, communautaire, celui-là. Si l'ONE contrôle trois quarts de l'accueil subventionné à Bruxelles, son pendant néerlandophone, Kind & Gezin, s'occupe de trois quarts de l'accueil privé. Conclusion, les francophones doivent bien souvent s'orienter vers des crèches flamandes. *"C'est aussi dû au manque de souplesse de l'ONE par rapport au Kind & Gezin"*, insiste Alain Dubois. Des établissements francophones choisissent en effet délibérément de dépendre de la Flandre pour se faciliter la vie. Près de 30 "mini-crèches" reconnues par le Kind & Gezin accueilleraient uniquement des francophones à Bruxelles. *"La situation est réelle mais assez marginale, note Bernard Geerts, de l'ONE. Seules 18 structures actives non subventionnées sur 160 sont passées de l'ONE au Kind & Gezin en 5 ans. Mais la Communauté française est consciente du problème et cherche des solutions."*

Bambins non-bruxellois

Le déséquilibre communautaire se retrouve également dans les

prix. *"Il arrive que deux crèches, flamande et francophone, s'organisent autour d'une même cuisine, avec des prix différents, pointe Carine Vyghen (PS), échevine des Affaires sociales à la Ville de Bruxelles. Une famille nombreuse avec les deux parents travaillants payera moins cher côté néerlandophone, tandis qu'une femme seule aura plus d'avantages côté francophone. Il faudrait un système unique pour tous les Bruxellois."*

Enfin, autre problème spécifique à la capitale : au moins 15 % des places sont occupées par des bébés non-résidents, ceux des navetteurs. S'il est vrai que nombre de communes refusent ces enfants dans leurs établissements publics, les crèches privées ou d'entreprises, elles, les acceptent. Ce qui réduit l'offre aux Bruxellois.

Des solutions

Si la pénurie semble sérieuse, il y a cependant des solutions, dont certaines pourraient être très vite mises en place. *"Dans un premier temps, il serait possible d'étendre, sans grands frais, la capacité de crèches existantes. On pourrait ainsi créer 150 à 200 places"*, précise Alain Dubois. Nombre de crèches ont en effet les surfaces disponibles mais ne disposent pas de l'encadrement nécessaire pour assurer l'accueil. *"Il faudrait également une politique plus concertée entre la Commission communautaire française (Cocof), compétente pour les crèches, et la Région bruxelloise."*

Des solutions sur lesquelles il faut plancher au plus vite. *"Il y a de belles initiatives d'accueil comme celles des contrats de quartier ou celle prise par l'Orbem, de passer des contrats avec les crèches pour augmenter les capacités d'accueil."* Un beau défi pour cette nouvelle législature. □

Centraliser les demandes

Trouver une crèche relève, pour les parents, du parcours du combattant. Si la loi fixe la limite à 3 mois de grossesse minimum pour inscrire son enfant, certaines crèches privées n'hésitent pas à prendre des demandes bien plus précoces. La pénurie fait tellement paniquer les jeunes couples qu'ils se mettent sur listes d'attentes dans plusieurs établissements en même temps. Conclusion : la demande paraît grossie d'autant.

Une expérience de centralisation des appels a déjà été menée à Etterbeek pour ses crèches communales. Elle a montré que les établissements avaient reçu 814 demandes, alors que seules 553

familles cherchaient un lieu d'accueil. A Uccle, Saint-Gilles et Ixelles également, les inscriptions sont maintenant regroupées. A Bruxelles-Ville, l'échevinat des Affaires sociales prépare, lui, un projet de centralisation informa-

tique. Il permettra, dans chaque crèche, d'orienter les parents vers d'autres établissements en fonction des places libres.

Au niveau régional ou communautaire aussi, de tels projets pourraient être envisagés afin de réduire la taille des listes d'attente. Des embryons de projets existent mais il y a encore beaucoup de travail, notamment pour concilier tous les pouvoirs organisateurs. (F.By)